



Pour
**Une autre
VOIE**
Votez **CGT !**



DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2025



La Poste
Octobre 2025

2000€, chiche !

Mais il va falloir revoir les grilles salariales pour toutes et tous

La direction de La Poste vient de rendre public par voie de presse le recrutement de 3 000 contrats précaires pour les fêtes de fin d'année pour faire face à la « déferlante de colis » pour un salaire de 2000 euros !

À La Poste, après 28 ans de carrière... même pas 2 000 € !

D'après les grilles indiciaires en vigueur 1^{er}/04/25 :

- ➔ au dernier échelon, un agent contractuel de classe I.2 touche moins de 1 980 € brut/m.
- ➔ la plupart des agents débutent autour de 1840 € brut.

Ce constat met surtout en lumière le niveau trop bas des salaires à La Poste, qui ne reconnaît pas les qualifications et l'expérience des postières et postiers.

Cela illustre bien à quel point les rémunérations des postier.es restent insuffisantes, même après de nombreuses années de carrière.

La CGT-FAPT exige:

- Une augmentation générale immédiate des salaires, pour toutes et tous, par la reconnaissance des qualifications et de l'expérience.
- L'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires.
- L'établissement de grilles de salaires garanties à 2000 € bruts mensuels minimum à la première embauche pour un.e salarié.e non qualifié.e et une progression tous les 2 ans à l'ancienneté pendant toute la carrière.
- Le 13^{ème} mois minimum pour tous.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, entre les différents statuts des personnels, entre les salariés des entreprises donneuses d'ordres et des sous-traitants sur le principe « à travail de valeur égale, salaire égal »,
- Un plan d'embauches pérennes qui comble à minima tous les départs.

Le résultat net du Groupe La Poste a été multiplié par 3 en 2024, le chiffre d'affaire est en augmentation de 1,5 %.

La CGT FAPT rappelle l'urgence d'une véritable revalorisation salariale pour celles et ceux qui font vivre La Poste.

La CGT-FAPT appelle les postières et les postiers à signer massivement la pétition, à se rassembler et se mobiliser pour imposer l'ouverture de véritables négociations salariales dès maintenant.

**La Poste doit entendre le message :
assez de précarité et de salaires au rabais,
place aux augmentations pour toutes et tous !**



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr



PETITION

Salaire à La Poste :

2000€uros

de salaire d'entrée
CHICHE !

Les agents du service exigent :

- ▶ Une augmentation générale immédiate des salaires pour toutes et tous, par la reconnaissance des qualifications et de l'expérience ;
- ▶ L'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires ;
- ▶ Des grilles de salaires garanties, avec un minimum à 2 000 € bruts mensuels dès la première embauche pour un.e salarié.e non qualifié.e, et une progression tous les deux ans à l'ancienneté ;
- ▶ Un 13^e mois minimum pour toutes et tous ;
- ▶ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, entre les différents statuts des personnels, entre les salariés des entreprises donneuses d'ordres et des sous-traitants sur le principe « à travail de valeur égale, salaire égal » ;
- ▶ Un volant de remplacement permanent pour faire face aux absences et hausses d'activité ;
- ▶ Un plan d'embauches pérennes pour en finir avec la précarité et garantir un service public postal de qualité.

Nom	Prénom	Service	Site de travail	Signature

